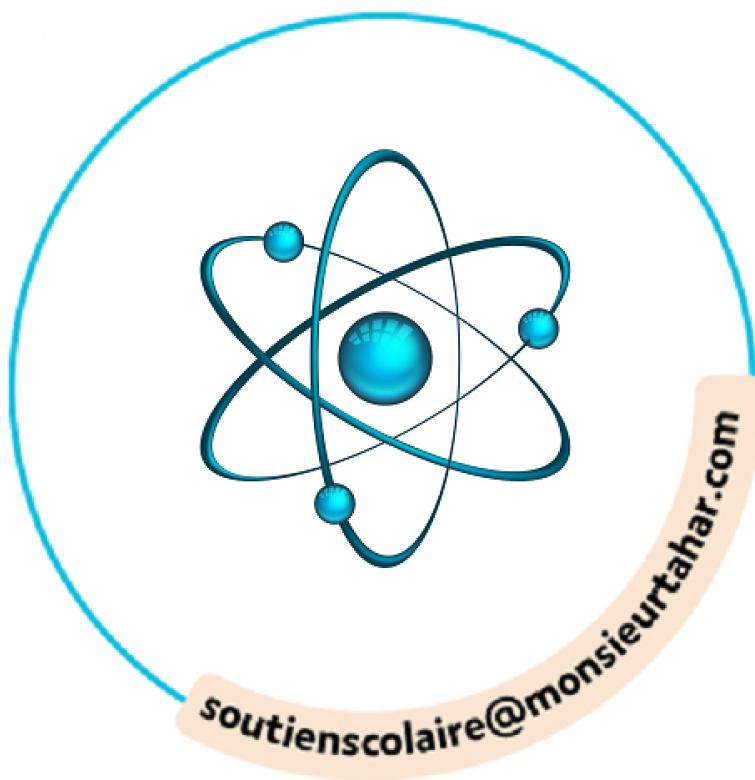


# COURS GEOGRAPHIE

## CHAPITRE 5



**Coopérations, tensions et régulations aux  
aux échelles mondiale, régionale et locale**

## Quels sont les défis posés par l'interdépendance des territoires dans la mondialisation ?

### A Une forte concurrence économique

La mondialisation accroît la concurrence entre les territoires. La baisse des tarifs douaniers et du coût des transports depuis 1945 ainsi que la **déréglementation** ont amplifié les échanges mondiaux. Par ailleurs, les stratégies des firmes transnationales (conquête de marchés, coûts de main-d'œuvre) utilisent les différences de législation ou de développement entre les États et contribuent à une nouvelle division internationale du travail.

Dans ce contexte, certains États cherchent à protéger leur marché national. Les États-Unis appliquent des barrières tarifaires sur les produits de leurs principaux concurrents (industrie chinoise) et soutiennent leurs propres entreprises (subventions). Au Japon, des barrières non tarifaires (normes, quotas, licences) rendent le marché difficile à conquérir pour les firmes étrangères.

Des tensions résultent des guerres commerciales entre les États. À l'aide de droits de douane, de l'espionnage industriel ou d'outils juridiques, chaque État tente de peser davantage dans la mondialisation. Ainsi, depuis 2018, les États-Unis et la Chine s'intimident économiquement en taxant leurs importations réciproques (doc. 3).

### B Des défis économiques et sociaux à toutes les échelles

L'essor des flux financiers mondialisés s'accompagne de crises économiques. La suppression des obstacles à la circulation internationale des capitaux et l'interconnexion des marchés financiers facilitent une spéculation croissante. Le gonflement de la dette mondiale, passée de 61 % à 225 % du PIB mondial entre 2001 et 2017, inquiète les milieux financiers.

La mondialisation est accusée de creuser les inégalités sociales. La mondialisation a permis l'intégration dans l'économie mondiale des pays en développement. Mais la production de richesse reste concentrée : en 2019, 8 % de la population disposent de 86 % de la richesse mondiale (Repère A) et les inégalités sociales progressent à l'intérieur des pays.

La mondialisation favorise les activités illicites. Les réseaux criminels ont consolidé des trafics transnationaux (armes, drogues, traites d'êtres humains, contrefaçons - doc. 2) contribuant à l'extension de **zones grises**. Les **paradis fiscaux** (Repère B) facilitent l'évasion des capitaux et le blanchiment de l'argent provenant d'activités illicites. Ainsi, Singapour offre l'anonymat aux bénéficiaires de comptes bancaires.

### C De nouveaux défis planétaires à relever

Les enjeux environnementaux se mondialisent. L'accroissement des échanges favorise des modèles de croissance peu durables. La demande en énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) augmente les émissions de **GES**, sources de perturbations climatiques affectant l'ensemble de la planète. En 2020, le coronavirus Covid-19 apparu en Chine s'est répandu en quelques semaines à travers le monde, faisant des milliers de morts et impactant l'économie mondiale (doc. 1).

Face à un risque global aggravé, les États se divisent. L'Accord de Paris sur le climat (2015) n'est pas contraignant et repose sur la bonne volonté des 195 pays signataires. En 2017, Donald Trump a désengagé les États-Unis, 2<sup>e</sup> émetteur mondial de GES après la Chine, de l'Accord de Paris.

ONG et opinions publiques se mobilisent face à l'urgence environnementale. L'ONG néerlandaise Urgenda a obtenu en justice que les Pays-Bas accélèrent la réduction des GES. En 2019, une grève mondiale pour le climat a été organisée par une jeunesse de plus en plus impliquée.

La mondialisation s'accompagne de tensions politiques entre les États et pose des défis sociaux, économiques et environnementaux à l'échelle mondiale.

### Vocabulaire

**Déréglementation** : démantèlement des règles organisant un secteur économique pour accroître la libre concurrence.

**GES (gaz à effet de serre)** : gaz (CO<sub>2</sub>, méthane ou ozone) piégé dans l'atmosphère contribuant au changement climatique.

**ONG (organisation non gouvernementale)** : acteur de la société civile aux divers domaines d'intervention (environnement, humanitaire, droits de l'homme).

**Paradis fiscal** : territoire sans fiscalité ou à fiscalité très basse qui attire les capitaux internationaux.

**Zone grise** : espace où les institutions internationales et nationales ne parviennent pas à imposer leurs règles.

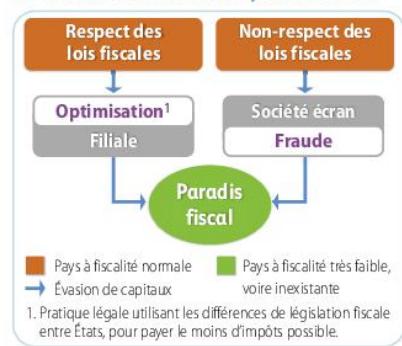
### REPÈRE A

#### Les États et associations régionales les plus riches du monde



### REPÈRE B

#### Le fonctionnement d'un paradis fiscal





## Pourquoi les réponses aux défis de la mondialisation sont-elles complexes ?

### A Des organisations internationales de régulation fragilisées

Des organisations internationales nées après 1945 régulent la gouvernance mondiale (Repère A). Fondées sur le **multilatéralisme**, elles édictent des normes sanitaires, environnementales, politiques et économiques. Ainsi, le Gatt puis l'OMC, créée en 1995, ont établi les règles du commerce mondial. L'ONU a mis en place un droit international (droits de l'homme, désarmement, frontières maritimes...).

**Mais ces organisations internationales sont concurrencées.** Une logique de « clubs » dans des structures informelles (G7 depuis 1975, G20 à partir de 1999, BRICS depuis 2006) s'est développée en marge des organisations internationales. Le multilatéralisme est remis en question (rejet de l'accord sur le nucléaire iranien par les États-Unis en 2017).

**Les puissances émergentes bousculent aujourd'hui l'ordre international établi** (doc. 2). Elles revendiquent une place accrue au sein du FMI et du Conseil de sécurité de l'ONU (Inde, Nigeria, Brésil). La Nouvelle Banque de développement créée en 2014 par les BRICS cherche à concurrencer la Banque mondiale dans les pays en développement.

### Vocabulaire

• **Économie sociale et solidaire (ESS) :** ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations dont les activités reposent sur la solidarité, l'utilité sociale et une gestion participative.

• **Indication géographique :** signe identifiant des produits possédant des qualités et une notoriété liées à son lieu d'origine. Elle est protégée par l'OMC et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

• **Multilatéralisme :** mode de relations interétatiques visant à établir des règles communes.

### B Des coopérations indispensables à l'échelle internationale

Face aux défis de la mondialisation, des coopérations entre États se mettent en place. L'UE s'est attaquée depuis 2009 au secret bancaire dans les paradis fiscaux pour lutter contre l'évasion des capitaux. Mais l'action contre la spéculation financière reste encore à construire. La lutte contre les trafics s'est internationalisée par le renforcement des coopérations policières comme Interpol.

Les ONG sont devenues des partenaires incontournables (Repère B). Présentes dans les rencontres internationales (OMC, ONU), leurs stratégies de mobilisation des opinions publiques ont poussé certaines grandes entreprises (Zara, H&M, Nike) à signer des chartes éthiques (liberté syndicale, salaire minimum).

Certains États s'affranchissent des règles édictées par les organisations internationales. La Chine refuse toute régulation de sa monnaie. Sur les 189 conventions de l'Organisation Internationale du travail visant à un Code du travail mondial, les États-Unis en ont ratifié seulement 14, contre 127 pour la France. Les subventions aux agriculteurs de l'UE et des États-Unis faussent les règles fixées par l'OMC.

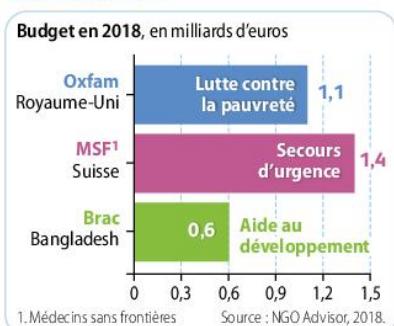
### REPÈRE A

#### Le fonctionnement de la gouvernance mondiale



### REPÈRE B

#### 3 ONG influentes



### C Une coopération croissante à l'échelle locale

Acteurs économiques et politiques locaux se regroupent pour protéger leurs productions. Face à la concurrence mondiale, les labels et certifications comme les **indications géographiques** permettent de garantir l'origine d'un produit et de lutter contre les fraudes. Ils valorisent sur les marchés mondiaux des productions locales, comme le bœuf de Kobé au Japon ou les vins de Champagne.

Des communes se regroupent pour dynamiser leur territoire. En France, le réseau des collectivités territoriales pour l'**économie sociale et solidaire** regroupe 130 collectivités (métropoles, intercommunalités, conseils départementaux et régionaux). Au Costa Rica, les villages du parc national des tortues sont intégrés dans le développement de l'écotourisme.

À l'échelle locale, les relations entre producteurs et consommateurs se transforment. L'irruption du numérique modifie les circuits de distribution et offre une visibilité accrue aux producteurs locaux et à de nouvelles manières de consommer (circuits courts, commerce équitable). (doc. 1)

Malgré la présence d'organisations internationales, la coopération entre les États reste inégale. La régulation de la mondialisation passe aussi par de nouveaux acteurs.

## Comment les associations économiques régionales participent-elles à la mondialisation ?

### A Une place croissante dans les échanges mondiaux

**Les associations économiques régionales se sont multipliées** (Repère A, doc. 1 p. 484). L'Europe a été pionnière dans la construction d'un vaste marché commun (1957). L'Asean en Asie (1967), le Mercosur (1991) et l'Aceum (2018, ex-Alena) en Amérique structurent de vastes marchés intérieurs de libre-échange ouvrant des productions locales à des marchés régionaux préférentiels.

**Ces associations sont devenues des acteurs majeurs du commerce mondial.** En 2018, l'UE représente 34 % du commerce mondial, l'Aceum 14 %. Les pays d'Afrique australe regroupés dans la SADC (1980) représentent 41 % des exportations de l'Afrique.

**Depuis 2010, des méga-accords régionaux se développent.** Un accord de libre-échange économique a été signé entre le Canada et l'UE malgré les oppositions (doc. 1). En 2018, un accord de partenariat économique transpacifique a été conclu sous l'égide du Canada et du Japon entre 11 pays de la zone pacifique, visant aussi à contrebalancer l'influence de la Chine.

### B Des outils d'intégration dans la mondialisation

**Les associations régionales favorisent les échanges à toutes les échelles** (doc. 2). L'élimination des droits de douane intérieurs dans l'UE et l'Aceum a dynamisé les échanges entre les États-membres. L'UE a permis d'atténuer les inégalités entre les États. L'Asean a développé ses échanges régionaux, profitant de sa proximité avec la Chine, le Japon et la Corée du Sud.

**Les associations régionales renforcent l'intégration des régions frontalières.** L'Aceum a contribué au développement des villes frontalières par l'installation d'usines de montage au Mexique (*maquiladoras*). 70 % de la valeur totale des échanges commerciaux entre la Thaïlande et ses voisins de l'Asean sont dus au commerce frontalier et aux zones franches frontalières.

**Certaines associations poussent l'intégration vers de nouvelles coopérations.** Elles visent à développer des investissements (transports) et élargissent les échanges à de nombreux autres domaines (santé, éducation, sécurité). L'association entre l'Asean et le Canada permet notamment de faciliter les échanges universitaires ou la lutte contre la criminalité transnationale.

### C Une efficacité inégale

**Beaucoup d'associations restent encore des « coquilles vides » malgré la signature d'accords.** Par exemple, le commerce au sein de la communauté des pays sahéliosahariens (créé en 1988) est quasi inexistant. Des enjeux politiques peuvent être des facteurs de tensions. L'UMA (Union du Maghreb arabe) est paralysée par le conflit entre l'Algérie et le Maroc sur le Sahara occidental.

**Certaines associations peinent à impulser un dynamisme régional** (doc. 2). Le manque de capitaux, des marchés intérieurs étroits, une instabilité géopolitique entravent les coopérations pour développer des infrastructures (transports, numérique) dans les pays en développement. Ainsi, le commerce intra-zone reste faible au sein de la Cedeao en Afrique de l'Ouest (10 % contre 64 % pour l'UE).

**Les associations régionales renforcent le poids des puissances influentes.** Les États-Unis dans l'Aceum, l'Afrique du Sud dans la SADC ou le Brésil au sein du Mercosur ont un poids sans équivalent (Repère B). L'Union économique eurasiatique créée par la Russie en 2014 est un moyen d'asseoir son hégémonie en Asie centrale.

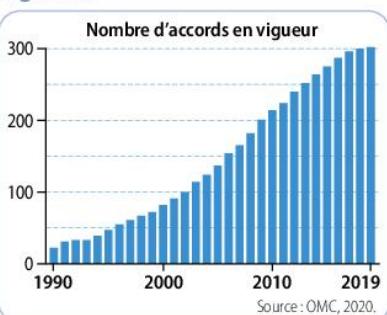
**Les associations régionales se multiplient et développent des coopérations de plus en plus larges.** Cependant, leurs poids et leur influence dans la mondialisation sont inégaux.

### Vocabulaire

**Association économique régionale :** accord entre des États permettant d'établir un marché uniifié par la suppression des droits de douane. Il peut aussi harmoniser les services, les investissements ou la protection de la propriété intellectuelle.

### REPÈRE A

Une explosion des accords commerciaux régionaux



### REPÈRE B

Les exportations du Mercosur en 2018

